

# Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 45 – Mars 2009

Thème : 3 – Qualité    Sous-thème : 3 – 1 Sécurité des aliments

Notice n° : 2009-4686

## **Avis de l'AFSSA du 10 novembre 2008 relatif à un protocole d'échantillonnage des poissons pêchés dans la Thur et l'Ill en vue de l'évaluation du risque lié à la pollution historique de ces rivières en mercure**

Avis AFSSA 2008-11-10, p. 1-13



<http://www.afssa.fr/Documents/RCCP2008sa0190.pdf>

### ● Résumé

Les rivières Thur et Ill ont subi une pollution au mercure fin 2005. Des analyses au début 2006 ont conduit à l'interdiction de mise sur le marché et de consommation des poissons pêchés dans ces rivières du fait de la non-conformité aux seuils réglementaires. Plusieurs campagnes de prélèvement ont eu lieu ensuite en 2006 et 2007.

Les résultats d'analyse ont montré que les espèces faiblement accumulatrices (truite, hotu, ablette, gardon) sont en moyenne conformes sur l'ensemble des secteurs à l'exception du secteur fluvial de la Thur où il existe une contamination historique.

Les espèces « fortement accumulatrices » réglementées à 0,5 mg Hg/kg de poids frais (aspe, barbeau, perche, brème, tanche, chevesne, sandre et silure) sont en moyenne non conformes dans l'ensemble des secteurs. Les espèces « fortement accumulatrices » réglementées à 1 mg Hg/kg de poids frais (anguilles, brochets) sont non conformes dans les secteurs à l'amont de Strasbourg.

L'AFSSA ne recommande pas d'enquête complémentaire et considère que les données sont suffisantes pour permettre d'établir des options de gestion.